Cinquante-sixième année. - N° 218 A Mercredi 9 novembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1333

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MÂCON

Ventes et cessions

811 138 486 RCS Mâcon.
SANTE SERVICES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 92820.00 EUR.
Adresse : 119 Rue François Xavier Bichat, 71850 Charnay-lès-Mâcon.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un projet de traité de fusion signé au Creusot en date du 29 septembre 2022, la SAS SANTE SERVICES 71, au capital social de 449 240 € dont le siège est Avenue de l'Europe, 71200 Le Creusot, immatriculée au RCS de Chalon-sur-Saône sous le n° 418 637 799, et la SAS SANTE SERVICES, au capital social de 92 820 € dont le siège social est 119, rue François Xavier Bichat, 71850 CHARNAY LES MACON immatriculée au RCS de Mâcon sous le n° 811 138 486 RCS, ont établi le projet de fusion par absorption de la SAS SANTE SERVICES par la SAS SANTE SERVICES 71. Il résulte que la société SANTE SERVICES 71 se propose d'absorber, à titre de fusion, la société SANTE SERVICES, au moyen de l'apport, par cette dernière, de la totalité des éléments constituant son actif évalués à 562 090 € contre la prise en charge de son passif évalué à 560 265 €, tels qu'ils ressortent des comptes sociaux clos au 31 mars 2022 de la société SANTE SERVICES. La société SANTE SERVICES 71 étant propriétaire de la totalité du capital de la société SANTE SERVICES depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de Commerce compétent, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société SANTE SERVICES 71 contre des actions de la société SANTE SERVICES, en sorte que la société SANTE SERVICES 71 ne procédera à aucune augmentation de capital à raison de cette absorption. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Les parties au présent traité de fusion conviennent que la fusion prendra effet rétroactivement d'un point de vue juridique, comptable et fiscal le 30 septembre 2022. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont les créances sont antérieures à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus aux articles L 236.14 et R 236-8 du Code de Commerce, soit trente jours à compter de la présente publication devant le Tribunal de Commerce compétent. Le projet de fusion a fait l'objet d'un dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Mâcon le 04/11/2022 pour la SAS SANTE SERVICES et au greffe du Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône le 04/11/2022 pour la SAS SANTE SERVICES 71..